

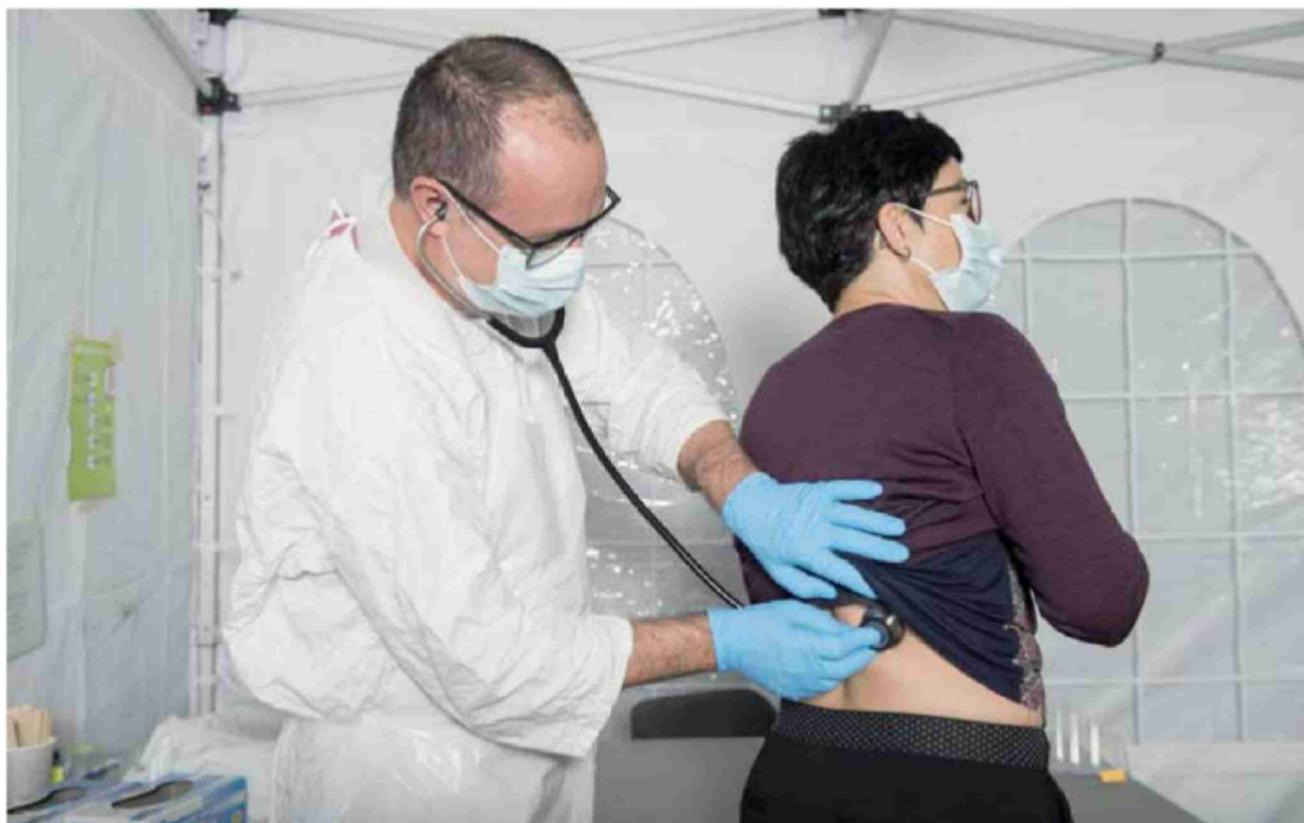


CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

# La facture des centres Covid pas encore réglée

**SANTÉ** Des soignants se plaignent de n'avoir pas encore été payés. Mais le canton promet de régler la facture rapidement.

PAR **PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH**



Les salaires dus au personnel chargé de gérer les centres d'investigation ambulants – ici celui de Martigny, au CERM – devraient être réglés d'ici à la fin du mois. HÉLOÏSE MARET/A



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

« Je n'ai toujours pas été payée pour mon engagement dans l'un des centres d'investigation ambulatoires ouverts en Valais en pleine crise du coronavirus. »

Assistante médicale auprès d'un ophtalmologue de Monthey, cette Valaisanne ne cache plus son exaspération. « J'avais répondu avec enthousiasme à la demande de la Société médicale valaisanne qui cherchait des secrétaires médicales rémunérées et d'accord de travailler pour le dépistage du Covid. Malgré les craintes générées par le virus. Nous étions certes protégées par des gants et des masques mais on ne sait jamais... »

## La SMVs a déjà puisé dans ses réserves

Aux incertitudes liées à une éventuelle contamination sont donc venus se greffer des soucis de rémunération. « Après plusieurs appels à la Société médicale valaisanne (SMVs), le secrétariat ne cesse de nous répéter que l'argent promis par l'Etat n'était jamais arrivé. »

La soignante chablaisienne attend donc toujours de toucher les trois jours de salaire qui lui sont dus. « Pour une collègue, ce sont deux semaines de défraiement qui sont en attente. » Une situation qui irrite Monique Lehky-Hagen, la présidente de la Société médicale valaisanne. « Quand la SMVs a décidé dans l'urgence de prendre sous sa responsabilité l'organisation de ces centres de dépistage avancés, notre ministre de la santé nous avait

promis de nous soutenir financièrement. »

Là, la SMVs dit attendre toujours qu'Esther Waeber-Kalbermatten tienne ses engagements. « Nous avons dû puiser dans nos réserves pour acheter les premiers sets de matériel pour quelque 30 000 francs. Mais nous ne disposons pas de fonds pour des actions aussi urgentes et importantes et nous n'avons pas pu en sus payer le personnel soignant. »

## Le canton subventionnera à hauteur de 200 000 francs

Mise en cause par la société médicale, Esther Waeber-Kalbermatten rappelle que c'est bien cette même SMVs qui a mis en place les centres d'investigation ambulatoires et a procédé au recrutement du personnel sous sa responsabilité. Avant de se montrer rassurante. « Pour le financement de la part du canton à la SMVs, un premier décompte a été transmis au début du mois d'août et le paiement leur parviendra d'ici à la fin du mois. »

Notre ministre de la santé dévoile aussi que la mise à disposition des infrastructures du Forum à Sion a déjà été payée durant le mois de juillet ainsi que celle du centre ambulatoire du Chablais. Impossible par contre en l'état de connaître le coût total de cette opération Covid-19.

« Nous n'avons pas d'information de la part de la SMVs à ce sujet, notamment en ce qui concerne les prestations facturées aux assureurs maladie », tient à expliquer le Service de la santé qui pense que tous les

décomptes n'ont pas encore été établis. « Selon les chiffres provisoires que nous avons, le canton subventionnera ces centres pour près de 200 000 francs, après avoir mis gracieusement à disposition de la SMVs un soutien administratif durant la période de crise », détaille le chef du Service de la santé, Victor Fournier.

Dans le détail, le Conseil d'Etat a fixé la rémunération des médecins engagés dans ces centres d'investigation ambulatoires sur la base du salaire d'un médecin-cadre de l'hôpital soit 130 francs l'heure ou 235 000 francs annuellement. « Cette rémunération correspond plus ou moins aux standards que l'on retrouve dans nos cantons voisins », avance Esther Waeber-Kalbermatten. En comparaison, le canton de Vaud a fixé un salaire horaire pour ses centres ambulatoires de 120 francs par heure pour les médecins.

## 120 soignants concernés

Pour offrir plus de possibilités de dépistage du Covid-19 à la population valaisanne, notre canton avait ouvert quatre centres d'investigation ambulatoires à Brigue, Sion, Martigny et Monthey. Sur une période allant de 29 jours pour Martigny à près de 40 à Brigue. Au total, ce ne sont pas moins de 120 médecins et assistantes médicales qui ont été engagés par la Société médicale valaisanne pour rendre opérationnels ces centres en mars et en avril. Chaque soignant consacrant quelques heures par semaine sur son temps de travail à cette cause forcément exceptionnelle.